

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GROUPE KDA ANNONCE LES RÉSULTATS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ET DES RÈGLEMENTS DE LITIGES

Thetford Mines, Québec – 5 mai 2026 – Groupe KDA inc. (TSXV : KDA) (« **KDA** » ou la « **Société** »), leader en solutions technologiques innovantes destinées aux professionnels de la santé, est heureuse d'annoncer les résultats du vote de son assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« **Assemblée** ») qui fut tenue le 29 avril 2026, à Québec.

La Société présente les résultats du vote de son Assemblée tenue mercredi dernier. Le résumé des résultats est le suivant : le pourcentage total d'actions votées à l'Assemblée fut supérieur à 24 % et chacun des candidats aux postes d'administrateurs énumérés dans la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 31 mars 2026, disponible sous le profil de KDA sur SEDAR+, soit Claude Auger, Patrick Fernet, Michael W. Kinley, Jean-Marc Léveillé et Dr Jacques Turgeon, furent élus administrateurs de la Société par les actionnaires avec plus de 99.24 % des votes pour chacun d'entre eux.

La résolution visant à nommer Forvis Mazars, LLP en tant qu'auditeur de la Société pour l'exercice financier 2026 en cours, pour un mandat allant jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, et à autoriser le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») à fixer la rémunération à verser au vérificateur fut approuvée avec 99.35 % des votes en faveur de la résolution.

À la suite de l'Assemblée, le Conseil d'administration a nommé le président du Conseil d'administration et les dirigeants suivants de la Société : Jean-Marc Léveillé à titre de président du Conseil d'administration, président et chef de la direction, et Michael W. Kinley à titre de chef de la direction financière.

Le Conseil d'administration a également nommé : Claude Auger, Patrick Fernet et Dr Jacques Turgeon comme membres du comité d'audit de la Société.

« Nous sommes très heureux d'accueillir deux nouveaux administrateurs au sein de notre Société, soit Claude Auger et Dr Jacques Turgeon qui apporteront leurs expertises, savoirs et expériences au sein de l'entreprise. Ces nominations s'inscrivent dans notre volonté de demeurer un acteur de premier plan en matière d'innovation technologique. Nous sommes à une jonction importante pour la croissance et l'implantation du plan stratégique de la commercialisation de la Société. KDA est en pleine croissance et offre une gamme de plateformes technologiques et de services aux professionnels du domaine de la santé. La Société deviendra un joueur clé dans les technologies et les services pour les domaines de la santé et pharmaceutique au Québec, au Canada et au niveau international », a déclaré Jean-Marc Léveillé, chef de la direction de KDA.

Claude Auger – M. Auger est directeur régional à la Financière Banque Nationale (« **FBN** »), où il assume des responsabilités stratégiques en matière de développement des affaires, de direction organisationnelle, de gouvernance et de gestion des risques. Au cours de ses 35 années de carrière à la FBN, il a également occupé les fonctions de conseiller en placement et de directeur de succursale avant de prendre la tête de la deuxième plus grande région de la FBN en 2009. Il possède une connaissance approfondie des défis financiers, économiques et opérationnels auxquels sont confrontées les organisations évoluant dans un environnement réglementé et concurrentiel.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation en finance de l'Université Laval, son rôle consiste à contribuer directement à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de croissance, tout en assurant une gestion prudente des risques et le respect des meilleures pratiques en matière de conformité et de gouvernance.

Dans le cadre de ses fonctions, Claude Auger dirige des équipes multidisciplinaires totalisant 310 personnes, dont 135 conseillers en gestion de patrimoine qui gèrent plus de 27 milliards de dollars d'actifs, principalement pour le compte d'investisseurs de l'est du Québec. Il supervise la performance régionale et participe aux décisions qui ont une incidence sur la rentabilité, la réputation et la pérennité de l'organisation. Il est appelé à exercer un jugement indépendant, à analyser des situations complexes et à conseiller la haute direction sur des questions stratégiques, financières et de ressources humaines.

Dr Jacques Turgeon – Dr Turgeon est un dirigeant du secteur biopharmaceutique et un expert en pharmacologie clinique de renommée internationale, fort de plus de trente ans d'expérience à des postes de direction dans les milieux universitaires, les systèmes de santé et l'industrie des sciences de la vie. En tant que cofondateur et directeur général de GalenusRx Inc., il pilote la vision scientifique, le développement stratégique et les efforts de commercialisation de l'entreprise, en mettant l'accent sur l'avancement de la pharmacothérapie de précision et de la sécurité des médicaments grâce à des technologies innovantes d'aide à la décision clinique.

Pharmacien et scientifique de formation, Dr Turgeon s'est bâti une carrière remarquable à la croisée de la pharmacologie, de la recherche translationnelle et de l'optimisation thérapeutique. Il est professeur émérite à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et a été intronisé comme membre de l'Académie canadienne des sciences de la santé, membre de l'Académie nationale de médecine (France) et membre honoraire de la Société canadienne de pharmacologie et de thérapeutique — des distinctions réservées aux leaders ayant apporté une contribution exceptionnelle à l'avancement des sciences de la santé.

Avant de cofonder GalenusRx, Dr Turgeon a occupé les fonctions de directeur scientifique chez Tabula Rasa HealthCare (« **TRHC** ») et de directeur général de l'Institut de recherche et développement en pharmacothérapie de précision de TRHC. À ces postes, il a supervisé des équipes multidisciplinaires travaillant dans les domaines de la pharmacogénomique, de la modélisation des interactions médicamenteuses, de la prédiction des risques cliniques et du développement de plateformes avancées conçues pour améliorer les résultats thérapeutiques chez des populations de patients complexes.

Tout au long de sa carrière, Dr Turgeon a rédigé de nombreuses publications scientifiques, encadré de jeunes chercheurs et cliniciens, et contribué à l'évolution des pratiques de médecine personnalisée en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Son expertise couvre :

- la pharmacocinétique et la pharmacodynamique,
- la modélisation des interactions médicamenteuses complexes,
- l'analyse prédictive des risques liés aux médicaments,
- l'intégration de données cliniques, biologiques et
- technologiques pour orienter les décisions thérapeutiques.

Dr Turgeon est largement reconnu pour sa capacité à traduire les découvertes scientifiques en solutions cliniquement exploitables et à mettre en place des organisations hautement performantes qui stimulent l'innovation en matière de pharmacothérapie centrée sur le patient.

Son parcours universitaire comprend :

- Bourse postdoctorale en pharmacologie clinique, Université Vanderbilt, Nashville, Tennessee (1988-1990)
- Doctorat en pharmacie, Université Laval, Québec (1984-1987)
- Maîtrise en pharmacie, Université Laval, Québec (1983-1984)
- Baccalauréat en pharmacie, Université Laval, Québec (1979-1983)
- Diplôme d'études collégiales en sciences de la santé, Collège de la Région de l'Amiante, Thetford Mines (1977-1979).

RÈGLEMENTS DE LITIGES

La Société est heureuse d'annoncer qu'elle a réglé un litige qui l'opposait à un ancien membre de la haute direction de la Société qui lui réclamait une somme totale de 808 191\$ plus intérêts et frais, ainsi que l'émission de 1 000 000 d'actions du capital-actions de la Société en vertu de son contrat d'emploi terminé par la Société en juillet 2022. La Société pour sa part réclamait à cet ancien cadre un montant totalisant 474 200\$ plus intérêts et frais. Les parties ont réglé ce litige et la Cour a entériné le règlement en date du 4 mai 2026. Aux termes de ce règlement, la Société s'est engagée à verser à cet ancien cadre le 31 mai 2026 une compensation d'une valeur de 215 000 \$ payable comme suit : i) le paiement d'une somme de 190 000 \$ et ii) l'émission de 250 000 actions ordinaires à une valeur de 0,10 \$ par action. La Société doit obtenir l'approbation de la Bourse de croissance TSX pour l'émission de ces actions et celles-ci seront assujettis à une période de restriction de transaction de quatre mois et un jour à compter de la date de leur émission, conformément à la réglementation applicable sur les valeurs mobilière.

La Société annonce également avoir réglé en date du 23 mars 2026, un autre litige impliquant un ancien cadre qui réclamait à la Société une somme de 760 000 \$ aux termes de son contrat de travail terminé par la Société en septembre 2021. Aux termes de ce règlement, la Société s'est engagée à verser à cet ancien cadre une somme de 215 000 \$ payable le ou avant le 24 avril 2026.

À PROPOS DU GROUPE KDA

Groupe KDA est un leader en innovations technologiques et de solutions spécialisées en logiciel (SaaS – Software as a service) pour le marché des professionnels de la santé. KDA est une société qui offre des produits de qualité et possède une expertise respectée par les différents acteurs du secteur pharmaceutique et médical. Les produits technologiques développés par KDA ont comme objectifs, entre autres, l'accélération de la transformation numérique des soins de santé, et sont disponibles pour le marché canadien et international. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles au www.groupkda.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

- 30 -

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué concernant Groupe KDA contient des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions similaires. Les mots viser, anticiper, croire, prévoir, s'attendre à, projeter, estimer, avoir l'intention de, planifier, rechercher et s'efforcer de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations

prospectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs requièrent que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exprimions des opinions basées sur les conditions actuelles et les développements anticipés, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. Groupe KDA ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

RENSEIGNEMENTS

Jean-Marc Léveillé, Chef de la direction

514 622-7370

info@groupkda.com